

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-634384

875.28

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11673

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

El Idrissi Youssef

Date de naissance :

20/04/1976

Adresse :

Rue 142 N 172 Aar shak - Casablanca

Tél. : 0660250378

Total des frais engagés : 404.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

01/10/2011

Nom et prénom du malade :

El Idrissi Samy Age: 35

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 01/10/2011

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/01/2021	Consultation	01	15000	<p>INP</p> <p>Docteur Mohamed AATIK</p> <p>Médecin du Sport</p> <p>Naturopathie</p> <p>Évolutissimement</p> <p>Tel: 0522 21 85 11 / 0612 06 84 78</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Codelet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
9679610260 Dokter E. CHRIFA - Anifa Rihab Casablanca Tél. 05 22 52 06 38	16/10/2021	254,00 Dhs

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

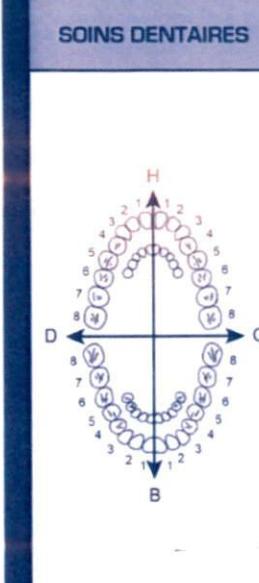
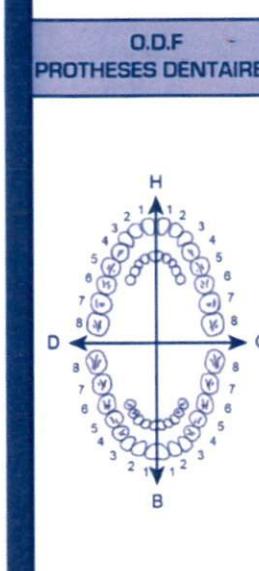
VIOLLET ADHESIVE

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				
CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>				
MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>				
DÉBUT D'EXÉCUTION <input type="text"/>				
FIN D'EXÉCUTION <input type="text"/>				
O.D.F - PROTHÉSES DENTAIRES				
				
DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE				
$ \begin{array}{r l} H & 25533412 \quad 21433552 \\ & 00000000 \quad 00000000 \\ \hline D & 00000000 \quad 00000000 \\ & 35533411 \quad 11433553 \\ \hline B & \end{array} $				
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>				
MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>				
DATE DU DEVIS <input type="text"/>				
DATE DE L'EXÉCUTION <input type="text"/>				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION				



عيادة الدكتور محمد عتيق

CABINET du Docteur Mohamed AATIK

Casablanca le : 01/06/21

دكتورة في الطب

محمد المماريات

حاصل على شهادة الطب الرياضي

الطب التقديمة الرياضية

الطب البتراني - الترويض المبكر

الطب الصهيوني

05 22 52 06 38

حاصل على شهادة الخبرة الصبية

و التعيين القانوني للضرر العصبي

خبير قضائي مطهف لدى المحاكم

• Doctorat en Médecine

• Omnipraticien

• Diplômé en Médecine du Sport

• Nutrition - Diététique Sportive

• Kinésithérapie Rééducation

• Médecine Naturelle

• Diplômé en Expertise Médicale et Réparation Juridique du dommage Corporel

• Expert Judiciaire Assermenté auprès des Tribunaux

DR AATIK - Amina Ridouane
Docteur en Pharmacie
Casablanca
Tél:

15 N°2 Hay Abdellah
79,20

22,70 01

26,50 81

15,80 24

40,90 81

52,40 91

T = 254,40

132 رقم 6 عن الشق

05 22 50 84 03

EL 19881
SANT

PPU: 79,90 DH
LOT: 644965
PER: 02/22

PPV 22DH70 / EXP 03/2024
LOT 00051/6

VITAMINE C 1g
Boîte de 20 comprimés effervescents
P.P.V. : 26,50 DH

6 118000 190936

Docteur Mohamed AATIK
Médecine du Sport
SMECTA

PPV 40DH90
EXP 08/2024
LOT 15038 87

Hay My Abdellah, Bd. Al Kha
20480 - Casablanca - Tél.:
E-mail.: aatikmohamed0@

PER 16/2023
SMECTA ORANGE VANILLE
36 BACHET B30
P.P.V. : 52DH40
6 118000 211100
4 03